

Ballon - Saint Mars

BULLETIN MUNICIPAL

N° 15 décembre 2022



Maurice Vavas seur,
maire de Ballon-Saint Mars

Éditorial

Le fil rouge du 104^e congrès des maires et présidents d'intercommunalités de France, qui s'est déroulé du 21 au 24 novembre dernier, portait sur le pouvoir d'agir, la capacité des élus locaux à agir au service des citoyens avec efficacité au quotidien.

Cette capacité est actuellement mise à mal avec l'inflation, l'augmentation (méritée) du point d'indice des rémunérations des agents de la fonction publique, les difficultés d'approvisionnement en matières premières, les hausses du prix de l'énergie et les taux d'intérêts qui augmentent. Ces difficultés n'épargnent pas non plus, les activités économiques, les foyers pour

lesquels la suppression par le gouvernement de la taxe d'habitation depuis 2021 et celle en 2022 de la contribution à l'audiovisuel public ne sauraient compenser, à elles seules, la perte de pouvoir d'achat des ménages. Pour les plus modestes d'entre eux et les plus en difficulté, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) sera encore présent, en lien avec les assistantes sociales de secteur, afin de les soutenir autant que possible notamment dans leurs dépenses d'énergie.

Agir pour faire face à la hausse des coûts énergétiques, c'est ce quoi s'attache également la commune, à l'instar de toutes les collectivités. Pour sa part, le conseil municipal a décidé d'actionner dès à présent différents leviers : extinction de l'éclairage public à partir de 21h30 au lieu de 22h30, mise en place de détecteurs de présence et technologie Led pour l'éclairage intérieur et extérieur des bâtiments publics. Pour ces derniers, un rappel des règles d'utilisation auprès des usagers et une optimisation de l'usage des salles mis à disposition sont mises en œuvre.

Ces dispositions et autres, exécutables immédiatement, n'excluent pas les actions à moyen et long terme, plus coûteuses et plus longues à mettre en œuvre mais qui permettront, à leur issue, un véritable retour sur investissement en matière de dépenses énergétiques. La commune s'est déjà engagée dans cette voie avec la réhabilitation énergétique récemment achevée, rue du Général de Gaulle, de 4 classes de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter. Le renouvellement et la modernisation du parc d'éclairage public, sur l'ensemble de l'agglomération, sont également à l'ordre du jour. Le remplacement de la totalité des luminaires est estimé à environ 300 000 euros H.T. Une aide de l'État est dès à présent acquise à hauteur de 40 %. Une recherche de financement complémentaire est actuellement à l'étude. Autre piste : une réflexion est en cours concernant la possible réalisation d'un réseau de chaleur à énergie bois permettant d'alimenter des bâtiments publics proches (mairie, centre social, MJC Joël Sadeler, salle des fêtes...). Des diagnostics énergétiques seront prochainement lancés à cette fin.

Agir c'est également conforter la mairie dans son rôle de service public de qualité, en proximité, avec des agents formés et disponibles. C'est tout le sens de la démarche entreprise par le conseil municipal et les agents de la collectivité auprès des services de la Préfecture et qui s'est concrétisée par la labellisation de l'accueil administratif de la mairie en espace « France Services ». Ce rôle de service public sera complété en début d'année 2023, toujours en lien avec la Préfecture, par la mise en place d'un dispositif de traitement des titres d'identité (cartes et passeports). L'accompagnement financier de l'État, résultant de cette démarche de labellisation, ajouté à celui de la Poste dans le cadre du transfert du bureau de poste en agence postale permettra de renforcer à court terme l'équipe administrative.

Agir au sein d'une collectivité, c'est aussi investir afin de continuer à entretenir et embellir le patrimoine communal, à accueillir de nouveaux habitants, à renouveler les équipements et les services. La situation financière de notre collectivité avec la baisse de la dette communale le permet.

Ce début d'année 2023 sera particulièrement riche en démarrage de chantiers : changement de délégataire pour l'exploitation en affermage du réseau d'assainissement collectif, travaux de démolition et désamiantage de l'ancienne gendarmerie rue Carnot, travaux de voirie voie communale n°10 - tronçon Croix du Jarossay /chemin du Roussigner et réaménagement d'une première tranche de la rue St Laurent entre l'intersection avec la rue de la Croix de Pierre et le carrefour giratoire en entrée d'agglomération.

En prévision de la préparation du budget primitif 2023, deux demandes de subventions ont été faites par la commune auprès de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et portant sur deux projets : l'un concerne la rue de Moulins afin d'améliorer le fonctionnement hydraulique du réseau d'eaux pluviales lors de fortes intempéries (estimation des travaux : 77 000 euros H.T.) et le remplacement des aires de jeux existantes (vieilles et plus conformes à la norme en terme d'usage) pour enfants par une nouvelle structure pour les 0 - 12 ans dont l'implantation est envisagée aux abords de la résidence « Bel Air » (coût estimatif : 60 000 euros H.T.).

La prochaine cérémonie des vœux, suspendue depuis deux ans pour cause de Covid, est programmée pour le lundi 9 janvier 2023 à 18 h 30 à la salle des fêtes. Elle sera l'occasion de faire le point sur l'actualité municipale. Nous espérons vous y retrouver nombreux. Dans l'attente, toute l'équipe municipale (élus et agents) se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux et vous souhaiter une année 2023 la meilleure possible. Prenez toujours bien soin de vous.

Votre Maire, Maurice VAVASSEUR

Déploiement fibre optique – modification adressage

Le département de la Sarthe, via le syndicat mixte Sarthe Numérique, s'est engagé, avec le concours financier des communautés de communes, à raccorder l'ensemble des habitations sarthoises à la fibre optique d'ici à fin 2022.

Faisant suite au secteur « Saint Mars » réalisé en 2019, le déploiement de la fibre en aérien et en souterrain a été mis en œuvre au cours de la présente année sur les deux secteurs « Ballon Nord » et « Ballon Sud ».

La commercialisation par les différents fournisseurs d'accès (potentiellement au nombre d'une dizaine) a déjà commencé. Il est dès à présent possible de tester votre éligibilité à la fibre en vous connectant au site de Sarthe Numérique :

www.lafibrearrivechezvous.fr

Le raccordement à la fibre exige toutefois pour les futurs abonnés un adressage unique supprimant les doublons et s'appuyant

obligatoirement sur un numéro, un type de voie (rue, impasse, allée, lieu-dit), un nom de voie, un code postal et le nom de la commune. À noter que cet adressage est par ailleurs fort utile pour les services de secours, la gendarmerie, la poste, les livreurs... Ce nouvel adressage unique concernera non seulement les futurs abonnés au réseau fibre optique mais également les foyers qui feront le choix de ne pas se raccorder à ce dernier dans l'immédiat.

Ainsi, pour bon nombre d'habitants des secteurs Nord et Sud de Ballon, un complément d'adresse, voire un changement, doit être effectué pour écarter à l'avenir toute confusion. Un courrier leur sera prochainement adressé par la commune pour leur faire part des modifications les concernant.

Cette nouvelle adresse officielle a été communiquée au Service National de l'Adresse (service de traitement des bases de données

et d'acheminement des plis) et sera mise en fonction au cours du 1^{er} trimestre 2023.

Les nouvelles plaques correspondant au changement d'adresse seront fournies par la commune. Elles seront posées par le service technique communal pour les panneaux de lieux-dits et par les habitants, sauf avis contraire de leur part, pour les numéros de maisons.

Pour l'ensemble des habitants concernés, il leur reviendra de faire part de leur modification d'adresse auprès des différents services et administrations (banque, assurance, impôts, caisse de retraite...).



Appel à projet numérique

La commune a répondu à un appel à projet (AAP) ayant pour but d'accompagner la transformation numérique des collectivités territoriales dans le cadre du plan de relance. L'enveloppe dédiée à cet AAP par l'État permet de soutenir la transformation numérique des petites et moyennes collectivités. La préfecture a retenu la candidature de la commune fin 2021 et l'année 2022 a été celle de la mise en œuvre effective des orientations prises par le conseil municipal. Ainsi, cet appel à projet a permis le financement du Portail famille, opérationnel depuis septembre, pour les usagers des services périscolaires et/ou de la restauration scolaire de l'école publique Élisabeth et Robert Badinter. Autre projet mené à bien dans ce cadre, la réorganisation et la sécurisation des adresses mails des agents, du maire et des adjoints mais aussi de la bibliothèque municipale. Il reste désormais à se concentrer sur le 3^{ème} point que comportait la réponse à l'APP, à savoir la refonte complète du site internet de la commune. Le travail est en cours et la commune devrait être dotée d'un site moderne au printemps. En effet, le site actuel, datant de 2013, a atteint ses limites et sa mise à jour est des plus fastidieuses du fait d'une technologie n'ayant plus cours à l'heure actuelle.

Un travail de fond a d'ores et déjà été réalisé et des évolutions notables sont ciblées afin d'améliorer l'expérience utilisateur en travaillant notamment sur l'ergonomie du site.

Parallèlement à ce travail, une étude est en cours afin de doter la commune d'une véritable identité visuelle (Logo), le blason n'étant aujourd'hui plus adapté.

Le coût global de ces opérations avoisine 15 000 € H.T., couverts à 80% par la dotation de l'État.



Sécurité Rue d'Orne

Une réunion publique s'est tenue sur place le 22 juin dernier avec des riverains. Elle a porté essentiellement sur les conditions de circulation et de sécurité en traversée de cette partie d'agglomération.

Lors de cette rencontre, la commune s'est engagée à examiner diverses dispositions :

- **Renforcement des contrôles de vitesse** : la démarche a été effectuée auprès de la brigade de gendarmerie de Ballon-Saint Mars et depuis, de nombreux contrôles ont été réalisés. Ces derniers seront poursuivis.
- **Mise en place de radars pédagogiques** à chaque entrée du hameau afin de rappeler la limitation à 50 km/h.
- **Création de nouvelles traversées piétonnes**. Un seul passage piétons est actuellement présent à hauteur de la place Aristide Briand. Proposition a été faite de matérialiser deux passages piétons supplémentaires de part et d'autre de celui existant, ces trois dispositifs étant encadrés par des bandes de résine en couleur ocre. Ces différentes matérialisations complétées par la mise en place de panneaux « attention passages piétons » visent simultanément à faciliter les traversées piétonnes dans le hameau pour les riverains et à renforcer la notion d'agglomération.
- **Réfection des garde-corps en bois**. Les croisillons seront déposés, les poteaux bois seront, quant à eux, maintenus et complétés par la mise en place en partie haute d'une collerette rétro-réfléchissante et par la peinture en blanc des bordures de trottoir existantes.

Ces différentes propositions ont dès à présent recueilli un accord de principe de la part du service des routes du Conseil Départemental. Elles feront l'objet d'une permission de voirie délivrée par ce service pour une réalisation au cours de l'année 2023.

Contournement Ballon-Saint Mars

En août, une pétition émanant d'une centaine de riverains du hameau mais également plus largement de l'agglomération de Ballon-Saint Mars a été transmise à M. Dominique Le Mener, président du Conseil Départemental, afin d'attirer son attention sur la nécessité de mettre en œuvre le projet de contournement et de s'enquérir de la programmation de ce dernier. Des éléments de réponse sont attendus.

Journée citoyenne

Près de 80 bénévoles se sont retrouvés lors de la deuxième journée citoyenne le 24 Septembre 2022. Lors de cette journée, les neuf ateliers organisés ont permis la réalisation de travaux divers comme le piquetage des joints des murets du calvaire au pied du château, première étape nécessaire à la réfection de ce monument. Une nouvelle parcelle d'herbage a été clôturée au niveau du parcours de pêche rue d'Orne afin de permettre la mise en place de nouvelles parcelles d'éco pâturage. Les bénévoles ont également imaginé et créé de nouvelles décorations qui ont été installées pour Halloween ou pour les fêtes de fin d'année et que vous pouvez voir actuellement aux quatre coins de la commune (décorations en bois peintes, paquets cadeaux aux pieds des sapins...). La bibliothèque a profité de la présence de nombreux bénévoles pour se refaire une beauté et l'ensemble des ouvrages a été nettoyé. D'autres bénévoles avaient fait le choix de nettoyer les rues de la commune, équipés de leurs gants et de leurs pinces et ont ramassé, de nouveau, de très nombreux mégots. La pluie s'étant invitée la veille, l'atelier peinture prévue à l'école maternelle Élisabeth et Robert Badinter a dû être reporté au 15 octobre. Les bénévoles ont bénéficié d'une météo plus clémente à cette date et ont pu repeindre les tables et bancs de la cour de récréation de l'école maternelle.

Un atelier restauration a été également mis en œuvre et l'ensemble des bénévoles réunis dans la salle des fêtes a déjeuné dans une ambiance conviviale. La journée s'est clôturée par un visionnage des photos prises dans la journée.

L'équipe municipale remercie les volontaires qui ont contribué à l'embellissement de leur commune. Nous sommes heureux d'avoir accueilli de nouvelles personnes. Cette journée a sans doute permis de belles rencontres et de bons moments de partage en somme. Vous pouvez d'ores et déjà retenir la date du 23 septembre 2023 pour la 3^{ème} journée citoyenne.



À l'année prochaine !



5%

sur votre achat du jour
sur présentation de ce bon

4 rue Paul Ilias, 72290, Ballon-Saint Mars

Pour vos démarches du quotidien ouverture d'une nouvelle agence France Services à Ballon-Saint Mars

Animée par la volonté d'un retour du service public au sein des territoires, la commune de Ballon-Saint Mars se dote d'une agence France services, la vingt-quatrième en Sarthe.

Avec cette nouvelle agence France services, c'est un service public de proximité, plus humain et plus accessible qui se déploie au sein du territoire, au plus près des citoyens.

Cet espace ouvert à tous, moderne et convivial, permet aux habitants de Ballon-Saint Mars et des communes environnantes d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, L'Assurance retraite, L'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Deux agents, formés et disponibles, vous accompagnent dans vos démarches du quotidien : immatriculation de véhicules, APL, carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne...



Le conseiller numérique du département assure également des permanences pour vous accompagner de manière individuelle et organise des ateliers collectifs à la Maison Des Projets.

En complément des démarches administratives, l'agence France services de Ballon-Saint Mars vous donne accès à des postes informatiques en libre-service.

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Adresse : Espace François Mitterrand, 72290 Ballon-Saint Mars.

Contacts : 02 43 27 30 21 ou par courriel franceservices@ballon-saintmars.fr

Horaires :

- Accompagnement individuel du lundi au vendredi sur rendez-vous. (durant les horaires d'ouverture de la mairie).
- Espace numérique en libre-service du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30.

Permanences du conseiller numérique du Département : Le mercredi matin 2 fois par mois. Prise de rendez-vous à l'accueil de la mairie de Ballon-Saint Mars au 02 43 27 30 21, à la Maison des Projets au 02 43 27 36 77 ou à la Communauté de communes « Maine Cœur de Sarthe » au 02 43 27 37 20.

Dispositif Argent de Poche

La commune de Ballon-Saint Mars s'est engagée, cette année, dans le dispositif Argent de poche qui s'adresse à des adolescents âgés de 14 à 17 ans. Ce dispositif, soutenu par la CAF et mis en œuvre localement par la Maison des Projets, consiste à proposer de petits travaux pendant les vacances scolaires en contrepartie d'une indemnisation. Un appel à candidature a donc été lancé et ce ne sont pas moins de 17 jeunes qui y ont répondu. Six d'entre eux ont été retenus, Emilie, Emma, Lenna, Lenny, Matisse et Maxime.

Le premier jour, les jeunes ont été accueillis par un groupe d'élus, dont Christelle Supéra, conseillère déléguée en charge de la citoyenneté et du cadre de vie, des agents ainsi que par David Lebert, responsable du pôle Jeunesse de la Maison Des Projets. Ce dernier a orchestré des jeux d'interconnaissance pour briser la glace. Une fois la charte d'engagement signée, les jeunes ont démarré leur chantier encadrés par Céline Garnier, relookeuse de meubles locale, recrutée spécifiquement pour cette mission.

Ce chantier s'est déroulé lors de cinq matinées du 24 au 28 octobre et consistait à dynamiser l'espace urbain à proximité de l'école maternelle Elisabeth et Robert Badinter, rue Saint Laurent. Ils ont ainsi rajouté les jardinières et peint deux personnages destinés à être fixés



sur les radars pédagogiques. Chaque jour, David Lebert et les élus référents, accueilleraient les jeunes en début de matinée, s'ensuivaient des jeux de cohésion avant de reprendre le travail là où il s'était arrêté la veille.

Une des finalités de ce dispositif étant de « valoriser l'engagement des jeunes et leur participation à la vie de la cité », les élus référents ont mis en œuvre un temps d'échange avec les adolescents autour du fonctionnement d'une commune et des différentes instances locales.

Vendredi 28 octobre, après avoir terminé leur travail, une cérémonie de clôture a été organisée à la mairie en présence des élus référents, de l'encadrante et des familles. Emilie, Emma, Lenna, Lenny, Matisse et Maxime ont reçu leur certificat de participation au dispositif Argent de Poche et la somme de 75 €. Heureux de leur expérience, ils sont partis avec des projets plein la tête pour utiliser l'argent gagné.

L'enthousiasme et l'engagement des adolescents ont fait de cette première expérience une réussite et laissent entrevoir, à minima, une nouvelle session en 2023 pour d'autres jeunes.

Atelier déco

Le groupe des bénévoles de l'atelier Déco de la commune continue à investir l'espace urbain avec ses nouvelles réalisations sur palettes et autres supports, venant ainsi compléter les illuminations de Noël.

Vous pouvez les découvrir en vous baladant dans Ballon-Saint Mars, au champ de foire, à l'école publique Elisabeth et Robert Badinter, place de l'église Saint-Médard, parc et parking de l'école près de la salle polyvalente.

L'ensemble des bénévoles de l'atelier créatif de la commune remercie l'investissement des volontaires durant la journée citoyenne et lors de l'installation des décorations sur les différents sites.



Vivaces
Ballon-Saint Mars
07 50 49 41 49 - sauvagecultivee@gmail.com
Plants potagers
Plantes aromatiques
Fraises et petits fruits

Garage Galais Christophe
Route du Mans
72290 Ballon - Saint Mars
Tél. 02 43 27 22 76
Fax 02 43 27 26 71

Station Elan

L'hair du temps
Salon de Coiffure Mixte
Marine Letay
6 rue Paul Ilias - 72290 Ballon
02 43 27 33 05
f L'hair du temps



cabinet.leroy.cochet@mma.fr





1, rue du Général Lerlerc
72290 BALLON-ST MARS
Tél. : 02 43 27 30 29
Fax : 02 43 27 23 99

C.C. SUPER U
72380 STE-JAMME/SARTHE
Tél. : 02 43 29 03 07
Fax : 02 43 29 04 96

ZAC de l'Épine
72460 SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE
Tél. : 02 43 27 26 47
Fax : 02 43 27 27 05

N° orias 11060358 • 15001362 - www.orias.fr

Assainissement collectif

Renouvellement délégation de service public

Le réseau d'assainissement collectif de notre commune est constitué d'environ 17 km de canalisations (réseaux unitaire et séparatif), de 6 postes de refoulement et d'une station d'épuration par lagunage d'une capacité de 1850 Équivalents-Habitants.

Depuis le 1er janvier 2011, ce service est exploité en affermage par la société Veolia. Le contrat d'affermage s'achevant au 31 décembre 2022, le conseil municipal a lancé en avril 2022 une consultation de renouvellement de la délégation de service public pour l'exploitation du service public d'assainissement collectif. Les données de base de la consultation ont été les suivantes :

- nombre d'abonnés : 785,
- consommation par abonné : 80 m³/an, soit un volume annuel de 62 800 m³,
- durée de la délégation de service public : 9 années à compter du 1^{er} janvier 2023.

Six sociétés ont retiré le dossier de consultation ; la date limite de réception des candidatures et des offres était fixée au 26 août 2022. Après visite des installations en juin, seules deux sociétés, dont la candidature a été déclarée conforme et recevable, ont remis une offre : Veolia et Pigeon Solutions. Ces deux sociétés, après audition en septembre, ont été invitées à remettre une offre finale pour le 13 octobre dernier.

Les critères de jugement des offres, hiérarchisés et pondérés par ordre décroissant d'importance ont été les suivants :

- qualité du service rendu aux usagers,
- conditions techniques d'exploitation,
- économie globale de l'offre,
- politique environnementale et développement durable,
- niveau des engagements juridiques et contractuels.

Au regard de ces différents critères figurant dans le règlement de consultation, le conseil municipal, en séance le mardi 15 novembre dernier, a décidé à l'unanimité de retenir l'offre de la société Pigeon Solutions, laquelle a obtenu la meilleure note finale ; la différence reposant notamment sur deux éléments :

- Une baisse significative des tarifs pour les abonnés : sur la base d'une redevance fixe pour l'exploitant à hauteur de 29,00 € H.T./abonné, la part variable connaît une baisse significative par rapport à celle en vigueur actuellement, soit 0,6518 € H.T./m³ consommé au lieu de 0,8763 € H.T./m³ (proposition Veolia fixée à 1,08 € H.T./m³).
- Une gestion des boues de la station d'épuration plus efficiente... : hygiénisation des boues à la chaux vive, évacuation des boues vers un centre de compostage après déshydratation si difficulté de valorisation en agriculture.

... et moins onéreuse sur la durée du contrat : 65 088 € contrairement à la société Veolia qui la chiffrerait à 79 759 €.

Retenu pour conduire la présente consultation, le bureau d'études NTE (Nouvelles Technologies Environnementales) continuera à apporter son expertise en accompagnant la commune dans le suivi et le contrôle du nouveau délégataire en charge, dorénavant, de l'exploitation du service public d'assainissement collectif.

Un nouveau règlement du service assainissement collectif sera remis aux usagers. Ce règlement a pour objet de décrire les conditions et modalités de déversement des eaux usées dans le réseau public et de rappeler les relations entre les usagers et le service public d'assainissement collectif.

Poste de refoulement rue François Nicolas :

Le diagnostic assainissement réalisé précédemment avait mis en évidence différentes problématiques concernant l'exploitation de ce poste de refoulement : situation en bordure de voirie départementale au plus près de la circulation automobile, évacuation du trop-plein via une canalisation au droit d'une propriété riveraine y causant des dommages lors de fortes intempéries...

Le conseil municipal a confié une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à un bureau d'études, avec pour objectif de formuler des propositions d'amélioration portant à la fois sur les désordres existants et ce à partir de la prise en compte de l'ensemble du bassin versant alimentant le poste de refoulement. Le déplacement de ce dernier vers la place de l'école constitue une première hypothèse de travail.

Travaux de restructuration du réseau secteur Ballon :

Ce dossier a pris quelque peu de retard du fait de la décision pertinente prise par le Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable (SIAEP) des Fontenelles de renouveler le réseau (estimation : 530 000 euros H.T.) parallèlement à la mise en réseau séparatif des eaux usées et pluviales par la commune (estimation : 1 300 000 euros H.T.) des rues situées autour du Champ de Foire (rues Carnot, du Général de Gaulle, Nationale, Libération, Saint Laurent pour partie, rue de l'Ouest et chemin de La Chapelle). Un groupement de commande a été constitué ; la commune étant désignée comme coordinateur en charge de la gestion administrative des procédures et de l'ensemble des opérations devant conduire à l'attribution du ou des marchés de travaux. Parallèlement, l'étude technique des travaux se poursuit avec le bureau d'études EF Études afin de préparer le dossier de consultation des entreprises. De même, les services de l'Agence de l'Eau sont sollicités afin d'examiner les conditions permettant d'accompagner financièrement la collectivité, voire les riverains dans la mise en conformité de leurs installations intérieures.

Le conseil municipal ne manquera pas de revenir vers les riverains concernés au début de la prochaine année afin de leur faire part de l'avancement de cet important et complexe chantier.

Dératisation

Bien que des opérations de dératisation soient conduites régulièrement par l'exploitant du réseau collectif, des signalements, de plus en plus nombreux, sont effectués en mairie concernant la présence de rats dans les canalisations intérieures des habitations et ce, sans que l'origine en soit précisément identifiée (présence de composteur, poulailler, reflux en provenance des canalisations sous voirie...). Afin d'éviter ce type de désagrément et l'usage récurrent de produits nocifs, l'installation d'un clapet anti-retour sur son installation intérieure peut s'avérer pertinent.

Le conseil municipal organise en parallèle leur remplacement par une nouvelle aire de jeux dont l'implantation est projetée au printemps prochain aux abords de la résidence Bel Air. Cette proposition résulte d'un premier échange avec les assistantes maternelles de la commune, lesquelles seront à nouveau associées dans le choix et la nature des futurs jeux.



Le Pain d'Alessio

Johan et Sandra Huhne sont les nouveaux gérants de la boulangerie située 4 rue Paul Ilias. Arrivant d'Alsace et installé depuis un peu plus d'un an à Mézières-sur-Ponthouin au sein de sa boulangerie **Le pain d'Amélia**, le couple a saisi l'occasion de reprendre en septembre la boulangerie fermée depuis juin. Johan, boulanger de formation, a travaillé par le passé dans le domaine en tant que salarié puis s'est quelque peu éloigné de son domaine de prédilection pour travailler en famille avant de s'installer, avec sa conjointe Sandra, à Mézières. Le couple a déniché sa première affaire dans le cadre du programme SOS Villages, une plateforme d'aide à la relance des commerces dans les villages en zone rurale. De son côté, Sandra, sommelière de formation, a été amenée à voyager en travaillant dans le domaine de l'hôtellerie restauration et a notamment œuvré dans la Marine Nationale et plus précisément dans les cuisines du porte-avion Charles de Gaulle.

Après un démarrage en douceur, l'organisation entre leurs deux points de vente s'est mise en place : Johan fabrique dans son fournil de Mézières l'intégralité de sa production et livre **Le pain d'Alessio**, leur boutique de Ballon-Saint Mars chaque jour. La vente est assurée par leurs deux vendeuses et Sandra, elle, gère la boutique de Mézières. La production sur le site de la rue Paul Ilias ne peut pas être assurée pour le moment car le fournil est équipé d'un four à fioul, dont le coût d'utilisation est très élevé, notamment du fait de la forte augmentation du prix de cette énergie.

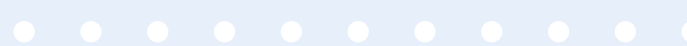
En plus de leur gamme de produits, le couple propose à la vente des rillettes produites par la Maison Laurent, la boucherie voisine de leur point de vente de Mézières. Ils envisagent d'ailleurs de développer cette gamme de produits complémentaires.

Le couple a trouvé un certain équilibre en s'installant en Sarthe et, bien que leurs journées de travail respectives soient chargées, apprécie de pouvoir être ensemble une bonne partie de la journée et d'avoir la chance d'être là pour leurs jeunes enfants, Amélia et Alessio, qui ont donné leurs noms aux deux établissements gérés par leurs parents.

Nous leur souhaitons une pleine réussite.

Horaires :

du mardi au vendredi : 7 h - 13 h, 15 h - 19 h,
samedi : 7 h - 13 h et dimanche : 7 h - 12 h 30



Aires de jeux

La commune possède, hors école publique, deux aires collectives de jeux pour enfants de 0 à 6 ans, l'une rue du Général de Gaulle et la seconde place de l'École.

Ces aires de jeux comprenant balançoires, toboggans, jeux à grimper, maisonnettes et autres jeux à ressorts font l'objet d'une inspection périodique. Lors de celle-ci, les équipements et aires de réception dédiées sont inspectées par un bureau de contrôle agréé afin d'en vérifier l'état et pour déterminer les actions de réparation et d'entretien qui doivent être entreprises.

Le dernier contrôle a mis en exergue des défauts au niveau des structures et de leur assemblage, voire de leur stabilité mais également au niveau des matériaux de revêtement et de réception. Compte tenu de leur vétusté, ces différents jeux présentent désormais des risques de blessures qu'il convient de prévenir. C'est pourquoi, l'ensemble des équipements sur ces deux aires de jeux seront démontés par le service technique au cours du prochain hiver.



MJ Plaque

Plaquiste Jointeur neuf et rénovation

Le Grand Moray
72290 Ballon Saint-Mars

Jimmy Montagne

Platrerie Isolation
Amenagement de Combles
Pose Menuiseries Int./Ext.

mj.plaque@hotmail.com

06 50 97 14 06

Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est actuellement en capacité d'accueillir deux groupes : l'un de 14 enfants de 3 à 6 ans, l'autre de 18 enfants de 6 à 10 ans. La première période de l'année scolaire ne montre pas de nécessité de créer un nouveau groupe. Les enfants sont accueillis dans l'enceinte de l'école maternelle et pris en charge par des animateurs diplômés.

Quelques rappels importants :

- Il est obligatoire, comme indiqué dans le règlement intérieur, d'accompagner son enfant jusqu'à l'animateur pour sa prise en charge.
- La réservation des créneaux d'accueil via le portail familles est indispensable. Elle permet en particulier d'assurer l'encadrement nécessaire au nombre d'enfants accueillis.
- L'annulation des créneaux réservés doit être faite dès que possible afin de libérer les places pour d'autres éventuelles demandes.

Le portail familles mis en place par la commune semble rencontrer l'adhésion des parents en raison de sa souplesse d'utilisation. La première période a cependant posé, en raison d'un mauvais paramétrage effectué par le prestataire et de délais d'intervention trop longs, des difficultés de facturation à l'agent communal en charge de cette tâche entraînant l'envoi simultané de plusieurs factures. Nous espérons que le prestataire informatique, conformément à ses engagements, permettra un retour rapide à une facturation mensuelle régulière.

Si des parents rencontrent des difficultés d'accès aux services ou des difficultés financières liées au règlement des factures, nous leur demandons de bien vouloir prendre contact avec la mairie (02 43 27 30 21).

Temps d'activités

Malgré le passage à quatre journées de classe et ses conséquences financières, la commune avec l'accord de l'APE et des enseignants a souhaité maintenir un temps d'activités sur la pause méridienne. Ce temps permet à tous les enfants de l'école le souhaitant de participer à des activités sportives et culturelles de qualité (peinture, arts plastiques, activités manuelles, danse, tennis de table, grands jeux...) encadrées par des animateurs diplômés et dynamiques.

La sortie du fonctionnement préconisé par l'État (5 jours de classe) a entraîné la perte des subventions qu'il nous accordait pour ces Temps d'Activités Périscolaires. Le nouveau dispositif mis en place entre maintenant dans le même cadre que celui de l'accueil périscolaire. Il a donc contraint la commune à demander aux familles une participation annuelle de 5 € par enfant pour ceux fréquentant le restaurant scolaire et de 15 € pour les autres afin de bénéficier des aides de la Caisse d'Allocations Familiales.

École en musique

Le vendredi 9 septembre, tous les enfants de l'école ont bénéficié, par groupes, d'une présentation de quelques instruments par les professeurs de l'école de musique intercommunale Harmonia. Il y avait de la flûte traversière, de l'accordéon, de la guitare, du violon et de la batterie. Les enfants ont écouté la musique et les présentations ludiques de chaque instrument. Une chouette idée pour clore la première semaine d'école !

Delphine Thibaud



Une rentrée dynamique à l'école publique Elisabeth et Robert Badinter

La rentrée scolaire 2022 a été synonyme, pour l'école publique Elisabeth et Robert Badinter du passage à quatre jours de classe souhaité par une majorité de parents d'élèves s'étant exprimés. Ce nouveau fonctionnement a nécessité un important travail préparatoire aux équipes (agents, enseignants, élus) impliquées dans le fonctionnement de notre école. Cette préparation effectuée en collaboration efficace entre tous les partenaires a permis une rentrée sereine même si l'organisation des travaux sur le groupe 3 est venue ajouter un peu de piment à l'opération.

Mission accomplie avec succès, merci à tous les personnels pour leur implication et leur disponibilité pour le bien-être de nos écoliers !

Delphine Thibaud ayant accepté de prendre en charge la direction de l'école à la suite du départ de Céline Vauasseur, c'est une équipe d'enseignants au complet qui a accueilli les élèves le 2 septembre dernier. Deux enseignantes ont rejoint l'équipe : Orlane Ménard en charge de la petite section de maternelle et Océana Renoult (déjà remplaçante sur l'école l'an passé) en classe de CP. Les effectifs le permettant cette année, chacune des huit classes de l'école accueille un seul niveau scolaire. Une équipe dynamique avec de nombreux projets pour cette année scolaire :

Activités sportives :

- cycle de 10 séances piscine pour les classes de GS, CP, CE1 et CE2, cycle de 4 séances pour les classes de CM1 et CM2 afin de valider le Savoir Nager ;
- enduro en fin de troisième période ;
- rencontres de danse contemporaine courant mai pour les 3 classes maternelles.

Activités culturelles :

- emprunts et lectures réguliers à la bibliothèque municipale ;
- participation au Prix des incorruptibles (lecture et choix d'un livre avec participation des familles) ;



Orlane Ménard, Delphine Thibaud et Océana Renoult

- participation à « École et cinéma » : trois films visionnés durant l'année par les élémentaires, 2 par les maternelles ;
- participation au Prix Poésie Jeunesse Joël Sadeler pour les GS et les CP ;
- musique et chant :
 - travail de chorale avec le collège pour les élèves de CM1 et CM2 ;
 - chant et musique pour les élèves des cycles 1 et 2 (PS ➡ CE2), intervention de Maïa Bild sur 10 séances pour chaque classe, concert de chant et percussions corporelles prévu le 1^{er} avril ;
- musées de classe au cycle 1 ;
- visite du musée de Tessé pour les CM1 et CM2.

Autres activités :

- interventions de la gendarmerie pour les CM1 et CM2 : la loi, le harcèlement, permis internet ;
- participation au marché de Noël en collaboration avec l'APE.

Toutes ces activités participeront à coup sûr à l'épanouissement et au développement de nos jeunes habitants.

L'équipe éducative, les agents et les élus réunis à la rentrée

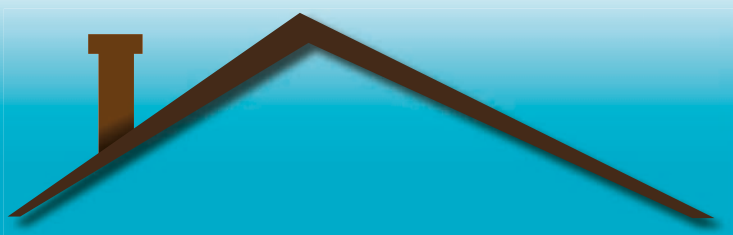


Des jeunes consommateurs informés

Déjà soucieuse de proposer aux élèves déjeunant au restaurant scolaire Nelly Lefèvre, des produits locaux et de qualité, l'équipe de restauration pilotée par Valérie Galais-Mahé et Thomas Marchand a ouvert ses portes aux producteurs locaux lors de la semaine du goût du 10 au 16 octobre. Cinq d'entre eux : Fabienne Ruel de l'exploitation « Le Tandem » (bœuf bio), Nelly Choplain des « Vivaces » (aromatiques et fraises bio), Perrine Guinet du « Jardin de la Corne » (légumes bio), Élodie Champclou des « Jenvries » (porc) et Thierry Gosselin du « Pis qui chante » (fromage bio) sont venus sur deux journées partager le déjeuner avec les enfants. Leurs productions faisant bien évidemment partie du menu concocté par l'équipe, ils ont pu échanger avec les jeunes gourmands sur leurs goûts, leurs préférences alimentaires mais également leurs réticences... Les producteurs ont poursuivi cet échange en classe avec les élèves de GS et de CP, chacun présentant son exploitation et ses pratiques de culture et d'élevage éco-responsables. Cette démarche de sensibilisation des jeunes consommateurs au « bien manger » se poursuivra au beau temps par la visite d'une partie des exploitations. À partir du mois de janvier, pendant sept semaines, un diagnostic sur les déchets sera mis en place au restaurant scolaire. Un outil

informatique proposé par le Pays du Mans permettra de quantifier les déchets produits de façon précise : déchets de cuisine, déchets non servis, déchets non consommés par les enfants (entrées, viande, légumes, fromage, dessert, pain). Cette évaluation précise menée par l'équipe de restauration permettra de limiter les gaspillages en ajustant au mieux les portions et les aliments servis. Elle permettra également d'envisager la mise en place d'un composteur en calibrant la taille nécessaire. Ce diagnostic nécessitera des pesées quotidiennes des déchets de toutes catégories et donc une organisation précise pour l'équipe de restauration qu'il faut remercier pour son implication et son dynamisme. Cette première étape de diagnostic sera suivie d'une seconde lors de laquelle les enfants seront davantage impliqués dans la procédure.

Éducation, sensibilisation mais également découverte de nouvelles saveurs, les équipes de restauration et d'animation proposeront aux élèves deux repas à thème : l'un le 9 février sur les pays scandinaves, l'autre le 22 juin sur les pays d'Afrique australe. De quoi faire voyager les papilles par de nouveaux goûts mais également le reste des sens par les activités proposées lors de la pause méridienne !



1, rue de la Croix de Pierre
72290 Ballon - Saint Mars

SAS RIBET
CHARPENTIER • COUVREUR - ZINGUEUR
RAMONAGE • AMÉNAGEMENT DE COMBLES

Tél. : 02 43 24 90 26 • Port. : 06 63 10 16 29
olivier.ribet@sfr.fr



Votre école

Une école où il fait bon travailler

Après une première tranche de travaux consacrée au remplacement du système de chauffage obsolète et énergivore ainsi que l'abaissement des plafonds, le groupe scolaire situé rue du Général de Gaulle a fait l'objet d'une deuxième tranche de travaux de rénovation et d'amélioration énergétique. Toutes les menuiseries extérieures ont été remplacées, les grandes baies étant réduites et équipées de volets roulants. Les sanitaires ont été complètement renouvelés ainsi que les sols (sol souple pour les bureaux, carrelage pour le hall et pièces de stockage et de rangement de matériel). Chaque classe est maintenant équipée d'un point d'eau aménagé permettant plus aisément rangement et nettoyage. Afin de personnaliser le lieu de travail des élèves, les enseignantes ont pu définir la couleur qui revêt maintenant les murs (teinte douce et teinte vive). Les élèves de GS voient maintenant la vie en orange, les CP en bleu, les CE1 en vert et les CE2 en mauve !

Cette deuxième tranche de travaux s'est réalisée en bonne entente entre des partenaires respectueux les uns des autres : artisans, enseignants, personnels et élus. Qu'ils en soient remerciés.

Un merci tout particulier aux enseignants et aux personnels techniques devenus des professionnels du déménagement et du travail dans des conditions difficiles !



Le coût global de cette rénovation énergétique est d'environ 270 000 € (financement : 70 000 € État, 50 000 € Région et 150 000 € autofinancement communal.)

Il ne fait aucun doute que cette opération nécessaire pour le bien-être des élèves et des enseignants ne soit également bénéfique pour les finances de la commune en cette période d'économies d'énergie.

Une dernière tranche de travaux (au printemps) concernera les abords et l'extérieur du groupe scolaire : aménagement du parvis d'entrée, reprise des peintures extérieures du bâtiment, des barrières, du portail ainsi que du muret se dirigeant vers le champ de foire, pose d'un garde-corps sur le muret dans la cour de l'école. Une fresque réalisée par Elise Beignard viendra pour finir mettre en valeur la façade du site.



Intervention de la MPF : prévention à l'école

La brigade de la MPF (Maison de Protection des Familles) est intervenue à l'école Elisabeth et Robert Badinter au groupe 2 auprès des CM1 et CM2 le vendredi 16 septembre sur les thématiques de la loi et du harcèlement.

Lors de cette mission de prévention, les élèves ont pu librement échanger et ont appris à décliner les différents types de harcèlement, à les identifier et à réagir lors de certaines situations.

Dans un deuxième temps, les classes ont participé à « un jeu de Loi » animé par les professionnelles de la gendarmerie, qui ont remis à chacun, à l'issue de cette journée, un petit diplôme de participation à ce temps d'intervention.



Guillaume Godin



Une école colorée

Dans le but d'égayer la cour de l'école maternelle, une équipe de bénévoles issue de la journée citoyenne, lors de laquelle cet atelier avait été annulé en raison de conditions météorologiques, s'est retrouvée dans la bonne humeur un samedi matin afin de peindre le mobilier extérieur. Bancs autour des arbres, tables de pique-nique ont reçu une première couche de peinture vive qui en attend une seconde. Ces bénévoles, professionnels du pinceau, ont prévu de se retrouver au printemps pour l'appliquer ! Si l'équipe s'efforce avec des parents volontaires, elle pourrait également mettre la cabane en couleurs voire exécuter d'autres embellissements souhaités par l'équipe enseignante (tracé d'une piste pour les jeunes cyclistes et peinture des contremarches au groupe 3). Un appel sera fait auprès des bénévoles de la journée citoyenne et des parents d'élèves dès qu'une date sera fixée.

La demande de parents d'élèves d'une signalétique plus visible des sites scolaires de la rue Saint Laurent et de la rue François Nicolas a été exaucée d'une part par les agents techniques de

la commune qui ont réalisé des crayons « majuscules » colorés et d'autre part par les jeunes du chantier « Argent de poche » qui ont repeint dans le même esprit les jardinières et poubelles situées à l'entrée du champ de foire. Ces différentes réalisations ont été mises en place lors des vacances de la Toussaint.

Il nous reste à espérer qu'elles attireront l'œil des automobilistes afin qu'ils adoptent une vitesse modérée et un comportement prudent à l'approche des lieux accueillant nos jeunes élèves.



Crédit Mutuel

7 B Place de la République, 72290 Ballon - Saint Mars

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE



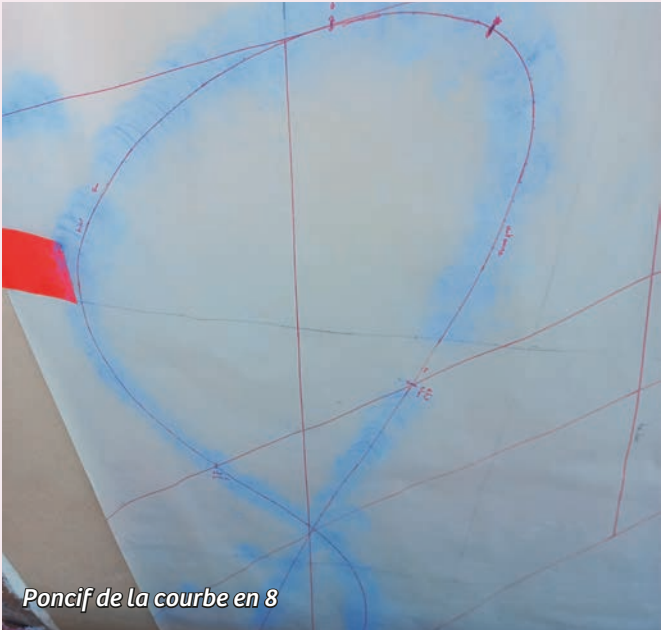
Éric GAULUPEAU



Chauffage toute énergie, aménagement salle de bain, installations et dépannage, ramonage, traitements des eaux...

06 84 47 85 67 - 02 43 27 36 32

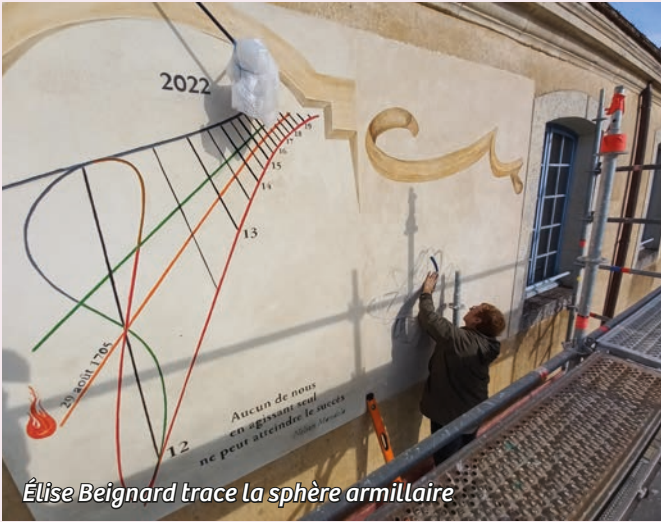
La Chabossière
72290 Ballon - Saint Mars
eric.glp63@gmail.com



Poncif de la courbe en 8



Jérôme Hardouin grave les tracés dans l'enduit



Élise Beignard trace la sphère armillaire

(*) Denis Savoie est un astronome, spécialisé en histoire des sciences. Directeur de 2013 à 2018 de la médiation scientifique et de l'éducation d'Universcience (Palais de la découverte - Cité des Sciences et de l'Industrie), il a dirigé le planétarium et le département d'astronomie et d'astrophysique du Palais de la découverte à Paris. Il est aujourd'hui conseiller scientifique à Universcience. Il a présidé la Commission des cadrans solaires¹ de la Société astronomique de France pendant vingt ans. Il a écrit plusieurs ouvrages de référence sur les cadrans solaires. Il est aussi chercheur

Le cadran solaire sur la façade occidentale de la mairie

Le conseil municipal a décidé d'installer un cadran solaire sur la façade occidentale en 2020. L'idée est de venir occuper l'emplacement d'une ouverture manquante sur le bâtiment au-dessus de la porte qui donne sur la terrasse. À cause de la Covid, le projet n'a repris qu'en mai 2022 avec une réunion de coordination entre les différents intervenants. La réalisation a été lancée début septembre avec piquetage, dégrossi et enduit de finition.

Le tracé et les premiers tests ont été effectués les 20 et 21 septembre 2022. Le cadran fait 130 x 196 cm. À droite du cadran, une fresque murale de mêmes dimensions représente un cabinet de curiosités avec une sphère armillaire, des ouvrages de gnomonique, un sablier et une lunette. Ces éléments sont surmontés d'une banderole.

Ce cadran solaire remplit trois fonctions : donner l'heure solaire, indiquer les saisons (solstices et équinoxes) et fournir le midi en temps universel (courbe en 8).

Les tracés : lignes horaires de 12 à 19 h, numérotées en chiffres arabes, demies, arcs des solstices et ligne équinoxiale, arc anniversaire du 29 août (en référence à l'incendie de Ballon), courbe en 8 du midi temps universel, sont gravés dans l'enduit et peints.

Le style en fer (partie métallique) a fait l'objet d'un traitement époxy. Il est en deux parties. Une partie fixe avec deux jambes d'appui scellées dans le mur et une « partie mobile » constituée du disque à œillette prolongée d'une flèche. L'heure est indiquée par l'ombre de la tige fléchée et par la tache de lumière générée par l'œillette.

La courbe en 8 : L'originalité du cadran tient dans sa courbe en 8. C'est dans les années 1730, à l'époque de la construction du pavillon de Lansac, que l'astronome Jean-Paul Grandjean de Fouchy (1707-1788) invente la « courbe en 8 ». C'est une véritable révolution en matière de cadrans solaires. Cette courbe représentant l'équation du temps permet de lire directement le midi solaire moyen local.

À Ballon, l'écart en longitude est faible et égal à -56 s. Il a été pris en compte dans le tracé de la courbe en huit qui donne ainsi le midi en temps universel.

Pendant la période « heures d'été », on trouve « midi à quatorze heures » à Ballon ! Lorsque la tache de lumière se situe sur la courbe à la bonne date, il est 14 h à la montre !

L'orientation du cadran donne une très belle « courbe en huit ». Par un hasard amusant, la date anniversaire du 29 août est très proche du nœud de la courbe (atteint le 30 août actuellement) qui est à droite de midi vrai. Le point le plus bas de la courbe en huit est atteint vers le 8 juillet.

La devise du cadran :

« AUCUN DE NOUS EN AGISSANT SEUL NE PEUT ATTEINDRE LE SUCCÈS » (Nelson Mandela / Discours d'investiture - 10 Mai 1994) est en rapport avec ce site devenu Mairie, lieu de réunion du conseil municipal et qui évoque le travail collégial des élus municipaux. D'autres interprétations sont possibles. Elle peut traduire la complémentarité des intervenants dans la réalisation du cadran : gnomoniste, maçon, peintre, ferronnier. On peut y voir aussi la complicité entre le Soleil et le cadran.

La fresque murale et les couleurs :

La fresque murale représente un cabinet de curiosités avec une sphère armillaire, des ouvrages de gnomonique, un sablier et une lunette.

Afin de faciliter la lecture du cadran, des couleurs différentes ont été attribuées aux saisons :

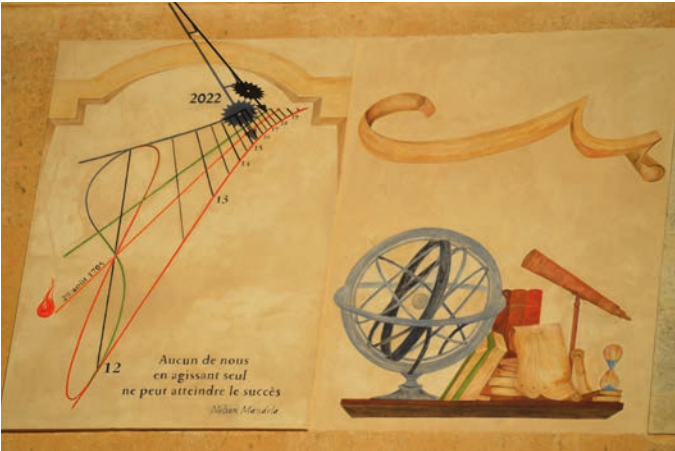
- hiver : noir métallique
- printemps : vert
- été : rouge
- automne : rouge brun
- arc du 29 août (incendie) : orange

Le cadran est surmonté d'un fronton peint qui rappelle le haut des fenêtres existantes.

Les intervenants :

Ce cadran a été conçu par Denis Savoie(*) et Michel Lalos. La partie maçonnerie (piquetage, dégrossi, enduit de finition) a été assurée par l'entreprise Hardouin Patrimoine. Jérôme Hardouin a gravé les tracés dans l'enduit.

Bruno Barbet, ferronnier, a confectionné le style. Élise Beignard, artiste peintre, dite Emilise a peint les tracés et la fresque murale.



Il faut souligner la qualité du travail de ces intervenants qui participaient à la réalisation de leur premier cadran solaire. Ils y ont mis tout leur savoir faire. Les employés communaux ont apporté leur contribution dans la logistique et en facilitant la tâche des entreprises.

Plaques explicatives :

Deux plaques explicatives en lave émaillée sont apposées sur le mur sous le cadran. Elles ont été confectionnées par l'Atelier Acacia. La première indique comment lire l'heure au cadran et interpréter les différentes courbes. La seconde rappelle l'historique du bâtiment, donne la signification de la devise et liste les différents intervenants.

Précision du cadran :

Ces tests ont été réalisés le 25 septembre, on remarque que la tache de lumière se déplace légèrement au-dessus de la droite équinoxiale (l'équinoxe a eu lieu le 23 septembre). Test 1 : l'ombre de la tige et la tache de lumière recouvrent la ligne de midi local (à 1 min près). Test 2 : la tache de lumière atteint la courbe en 8, il est midi en temps universel (Greenwich) et 14 h sur la montre. Test 3 : il est 12 h 30 local. La précision est de l'ordre de la minute !

Lecture de l'heure sur le cadran

Un cadran solaire indique le temps solaire vrai ou temps local. Pour convertir le temps solaire indiqué par le cadran en temps légal lisible sur vos montres, 3 corrections sont nécessaires : correction due à la longitude du lieu, correction de l'équation du temps (variable selon la date), ajout 1 h en période « heures d'hiver » ou 2 h en période « heures

d'été ».

Exemples

Le 10 juillet, on lit 12 h sur le cadran. Le tableau donne une correction de 5 min. Étant en période « heure d'été », on ajoute 2 h. Il est donc à votre montre 12 h + 5 min + 2 h soit 14 h 05 min.

Le 5 novembre, on lit 11 h sur le cadran. Le tableau donne une correction de - 17 min. Étant en période « heure d'hiver », on ajoute 1 h. À votre montre, il est 11 h - 17 min + 1 h soit 11 h 43 min.

Le tableau ci-dessous présente le cumul correction de l'équation du temps et correction en longitude (pour Ballon : - 56 s pour -0.23306°).

JOUR	janvier	février	mars	avril	mai	juin
1	3 min	13 min	11 min	3 min	-4 min	-3 min
10	7 min	13 min	9 min	0 min	-5 min	-1 min
20	10 min	13 min	6 min	-2 min	-4 min	1 min

JOUR	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.
1	3 min	5 min	-1 min	-11 min	-17 min	-12 min
10	5 min	4 min	-4 min	-14 min	-17 min	-8 min
20	5 min	2 min	-8 min	-16 min	-15 min	-3 min

Temps en min (équation du temps + décalage en longitude pour Ballon).

Valeurs pour les 1, 10, 20 de chaque mois.

Mise en valeur :

Des animations et présentations des cadrans se feront lors des Journées du Patrimoine, des fêtes locales (Fête de fin d'été) et à la demande.

MENUISERIE SARL BEAUCLAIR

Depuis plus de 30 ans à votre service



Fenêtre PVC / ALU / Mixte - Porte d'entrée
Escalier / Cuisine / Parquet
Rénovation / Agrandissement / Construction

www.beauclair-menuiserie.fr

02 43 33 45 78

Le Portail - 72290 BALLON - SAINT MARS



Fête de fin d'été

La fête de fin d'été 2022 s'est tenue le samedi 27 août sous une météo très clémentine. Le premier spectacle, Donjon et pigeons de la compagnie Heidi a bien grandi s'est naturellement joué dans les jardins du donjon. L'histoire de la princesse Benjendra, qui patiente de longues années en attendant son prince charmant, a provoqué de nombreux éclats de rire parmi les petits et les grands. Le trio Garçon s'il vous plaît a servi son tour de chant a capella par 3 fois. Leur interprétation de chansons « à la carte » a su plaire à tous. Les spectateurs ont notamment pu écouter leurs versions singulières du générique du dessin animé « Il était une fois la vie » ou encore « La chanson des vieux amants » de Jacques Brel. Le comité des fêtes proposait des plateaux repas froids servis à plus de 100 personnes. La soirée s'est achevée avec le spectacle Hic de la compagnie Heidi a bien grandi dans lequel s'illustrèrent quatre piliers de comptoir. Leurs tranches de vie, tour à tour drôles et émouvantes ont créé une belle atmosphère dans la cour de mairie où ont résonné les rires et

applaudissements nourris des spectateurs. Cette édition de la fête de fin d'été avait une saveur particulière, car il s'agissait de la première édition « normale » depuis 2019, celle de 2020 ayant été annulée du fait de la crise sanitaire et celle de l'an passé étant soumise à la présentation du pass sanitaire.



Journées du patrimoine 2022

Le dimanche 18 septembre, notre commune a connu une animation importante. Les habitants de Ballon-Saint Mars et des environs furent nombreux à visiter à cette occasion le donjon et ses jardins remarquables, l'église Saint Médard et l'église Saint Georges. À Saint Médard, église du XIII^e siècle classée monument historique depuis 1975, Marguerite Buchot a fait revivre l'histoire de ce lieu de culte, présentant les grandes étapes de son existence et répondant aux questions des visiteurs. Michel Lalos a mis en œuvre la réplique fonctionnelle de la table gnomonique d'Andréas Valiquet qui maintenant est visible en permanence dans l'église, placée dans une châsse transparente sous le cadran original. L'église Saint Georges a reçu aussi de nombreux visiteurs ; même si son architecture du XIX^e siècle n'a pas la renommée de celle de Saint Médard, il existe cependant une partie plus ancienne et l'histoire de cet édifice est remarquable.

Nous vous la présentons dans le supplément Histoire N°2 !



Salon International des Arts Naïfs

Les 4 et 5 novembre, la salle des fêtes a accueilli une exposition internationale d'Arts naïfs, une première pour la commune ! 27 artistes étaient au rendez-vous pour présenter leurs œuvres et échanger avec le public. Cet événement, soutenu par la commune et créé à l'initiative de Jean-Jacques Champeau, artiste peintre local a connu un vif succès.

L'Art naïf est relativement récent, l'expression a été utilisée pour la première fois au XIX^e siècle pour qualifier les peintures d'Henri Rousseau, dit le Douanier Rousseau. Les œuvres naïves sont figuratives, elles témoignent d'une poésie et d'une certaine fraîcheur ; chacune raconte une histoire, un rêve, un univers. L'artiste prend des libertés, une œuvre ne respecte pas toutes les règles de perspective quant aux dimensions et les couleurs sont vives et soutenues ; elle renferme quantité de détails et la place de ceux-ci dans l'espace n'est pas toujours la même que dans la réalité. Une œuvre naïve est donc loin d'être une photographie, il s'agit d'une composition créative et imaginative, riche par les détails qu'elle renferme. L'art naïf est un art populaire, accessible à tous les publics et souvent les artistes sont des autodidactes.

La plupart des artistes présents à l'exposition étaient des peintres, leurs toiles représentant des paysages de ville ou de campagne, des animaux, des mondes imaginaires. Selon Jean-Pierre Genêt, qui a rassemblé les artistes de cette exposition et peintre naïf lui-même, la construction d'un tableau se fait par étapes : d'abord, il peint le fond, le décor, puis, environ deux mois après, il y intègre de la végétation, des bâtiments, des personnages et des animaux suivant une répartition pensée, réfléchie et mûrie, fruit de sa créativité. Marguerite Buchot, artiste locale révélée par l'atelier peinture de l'ASL qu'anime Jean-Jacques Champeau, a récemment intégré le groupe de peintres naïfs, et exposait quelques toiles dont l'une représentant notre village.

Parmi les œuvres exposées, des peintures sur verre de deux artistes croates ; on devrait dire peinture sous verre car les couleurs sont déposées sous celui-ci, dans l'ordre contraire à celui d'une peinture sur toile : chronologiquement le peintre place sa signature, les détails du tableau et il termine par le fond... en somme, la peinture à l'envers !

Des sculptures étaient aussi exposées, fruits de l'imagination débordante des artistes, comme celles façonnées en plâtre et très colorées, mises en forme de jeux de mots ou de mots-valises, comme le « Rat la casquette », le « Coq laid », l'« Escargoéland ». L'art en mouvement était aussi présent avec des « sculptures animées », réalisées en carton puis colorées, représentant des acrobates dont on pouvait apprécier les mouvements.

Nous remercions Jean-Jacques Champeau, qui a permis à chacun de découvrir une forme d'art accessible à tous. Le public a pu ainsi admirer des œuvres lumineuses, fraîches et colorées, fruits de l'imagination des artistes avec lesquels il lui a été possible d'échanger.



Marguerite Buchot et ses œuvres



Promenade naïve à Ballon-Saint Mars, Jean-Pierre Genêt - 2022.



Production
de légumes
de saison
BIO

72290 Ballon - Saint Mars

lejardindelacorne@gmail.com

RAYER THOMAS

ISOLATION - FERMETURES - AGENCEMENT

Cloisons - Faux plafonds
Menuiserie intérieure - extérieure

Rénovation de vérandas
Aménagement intérieur

72290 BALLON - SAINT MARS
06 88 47 90 44



Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici

Votre agence à
Ballon-St Mars

Tél. 02 43 27 32 31

groupama.fr

Accueil le mardi et vendredi
sans rdv le matin et sur RDV l'après midi

Fête de la Saint Jean - ASL



Interrompue durant les deux dernières années pour cause de pandémie de Covid 19, la fête de la Saint Jean, organisée par l'ASL (Association Sports et Loisirs), lors du week-end des 25 et 26 juin dernier, a effectué un retour gagnant.

Ce rendez-vous attendu a démarré dès le samedi soir autour d'une restauration rapide, d'une buvette et de la présence d'un disc-jockey. La retraite aux flambeaux, au son des instruments de la fanfare de Montbigot, a rassemblé un grand nombre de personnes, petits et grands. Ce défilé fut suivi par un feu d'artifice offert par la commune, tiré sur le site du prieuré sous un temps particulièrement clément et en présence d'une foule nombreuse.

La fête s'est poursuivie tout au long de la journée du dimanche : randonnée pédestre, bric à brac, stands associatifs, cochon grillé et danses du groupe Kalido ont ponctué cette manifestation toujours aussi populaire.

Seconde animation au cours de l'été, le concert de Bretelle et Garance, venus faire leur tour de chant *La part des choses* dans le cadre de leur tournée de la Sarthe à vélo le jeudi 25 août, pendant lequel une centaine de spectateur a écouté, tout ouïe, les chansons a capella du charmant duo.



Bretelle et Garance

ABIACA

ABIACA (Association Ballonnaise des Indépendants, Artisans, Commerçants et Agriculteurs) compte une quinzaine de membres. Elle a pour vocation de faire connaître tous les acteurs de la vie de notre commune, de créer du lien, de l'entraide entre tous les artisans, commerçants, agriculteurs et indépendants de Ballon-Saint Mars et promouvoir les achats des Ballonnais au sein des commerces de proximité, chez les artisans, les indépendants et des agriculteurs. Elle est aussi la représentation de ses membres auprès de la Mairie et des Collectivités Locales.

Son rôle :

- Fédérer des initiatives commerciales
- Organiser des manifestations.
- Apporter son soutien sur les projets collectifs de plus grandes ampleurs.
- Être source de propositions et représenter des interlocuteurs privilégiés auprès de la Mairie et des différents acteurs institutionnels.

Bureau : président Olivier Ribet, vice-président Richard Gautelier, secrétaire Gwendoline Le Roux, secrétaire adjoint William Bouttier, trésorière Nathalie Vauthier, trésorière adjointe Christelle De Gunten-Semond.

Si vous souhaitez nous rejoindre :
Gwendoline Le Roux (Au Saint Laurent) 0243273020
Nathalie Vauthier (Press Mano) 0243273022
Marine Josselin (L'hair du temps) 0243273305

Les membres du bureau.



Association des Parents d'Élèves

Une nouvelle année nous réunit à l'Association des Parents d'Élèves de l'école publique et du collège avec un enthousiasme toujours renouvelé pour les enfants.

Nous poursuivons toujours le même objectif... que les enfants vivent des moments uniques, pleins de joie et leur laissant des souvenirs mémorables.

Cette année, nous avons commencé nos actions par notre effrayante fête d'Halloween. Les enfants se sont déguisés pour l'occasion, et les parents bénévoles ont réalisé des décorations originales et exceptionnelles, rendant le parcours de l'au-delà plus que terrifiant...

Nous avons planifié toutes nos actions pour récolter des fonds pour les différents projets de l'école, comme la vente de chocolats, de jus de pomme, le carnaval, le concours familial de pétanque et la nouveauté de cette année : le grand « Marché de Noël » que nous organisons avec le club de football de Ballon-Saint Mars et en collaboration avec la commune : le samedi 10 décembre de 10 h à 20 h, place de la République avec des producteurs locaux, des artisans, et pour les enfants un manège pour qu'ils profitent de cette fête de Noël. Restauration et buvette sur place... alors notez bien la date dans vos agendas, ce sera une grande journée pour toutes les familles de Ballon-Saint Mars. Nous vous attendons nombreux !

Nous sommes convaincus que si nous parvenons à unir nos forces et la volonté des différentes associations de Ballon-Saint Mars, nous pourrons organiser des événements plaisants pour tous.



Si vous voulez passer de grands moments, n'hésitez pas à rejoindre l'APE ! apecballonsaintmars@gmail.com

Carlos Devincenzi, Président de l'APE

Bureau de l'association :

Trésorière : Carole JARRIER
Secrétaire : Stéphanie RICHARD
Vice-présidente : Mélanie DESNOS
Président : Carlos DEVINCENZI

École de Musique Intercommunale Associative Harmonia et l'Orchestre d'Harmonie Musiqu'en Maine

Rentrée 2022/2023

L'école de musique intercommunale associative Harmonia et l'orchestre d'harmonie Musiqu'en Maine ont fait leur rentrée. Pour l'école, de nouveaux enseignants et de nouveaux élèves ont rejoint les rangs pour un effectif atteignant les 73 élèves, une bonne reprise après la baisse due au Covid l'année dernière.

Du côté des professionnels, l'école a accueilli Jean-Mary Thommeret, enseignant de Formation musicale, piano, synthétiseur, accordéon, et Nicolas Desmarests, enseignant de guitare, basse et atelier musique actuelle.

De son côté, l'harmonie a le plaisir d'être dirigée par un nouveau chef d'orchestre : Rénald Villoteau, tubiste émérite à La Garde Républicaine, qui relève avec nous le challenge de la direction d'orchestre.

Il est encore possible de s'inscrire à l'école de musique pour les ateliers de pratique collective : orchestre jeune, atelier musique actuelle et éveil musical pour les petits de 4 à 6 ans (le samedi matin).

En ce qui concerne l'orchestre, n'hésitez pas à nous rejoindre à tout moment de l'année !

Dates à retenir :

- Dimanche 11 décembre 2022 à 15h : concert de l'harmonie, avec en première partie la musique de Beaufay. Salle des fêtes de Ballon-Saint Mars.
- Samedi 17 décembre 2022 à 18h : Concert de Noël avec les classes de formation musicale, l'orchestre jeune et l'atelier musique actuelle. Salle des fêtes de Ballon-Saint Mars
- Dimanche 2 avril 2023 : concert de l'harmonie, avec en première partie une prestation des élèves de l'école de musique. Salle des fêtes de Sainte-Jamme-sur-Sarthe
- Samedi 24 juin 2023 : Spectacle de fin d'année de l'école de musique.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Marc Thibaud, Directeur de l'école de musique intercommunale associative Harmonia au 06 67 53 17 20 - ecole.intercommunale.harmonia@gmail.com

Et pour l'harmonie Musiqu'en Maine : Maïa BILD au 07.86.12.60.71

Pour les CA de Musiqu'en Maine et de l'école intercommunale associative.

Maïa Bild et Élodie Biret



JEUX CARACOL



Alain Plumas - Gérant

18, rue du 14 juillet
93310 Le Pré Saint-Gervais

Tél./Fax : +33 (0)1 48 40 21 37
Mobile : +33 (0)6 82 94 41 25
E-mail : alainplumas@jeux-caracol.com

LES JEUX GRANDEUR NATURE
Internet : www.jeux-caracol.com





BHBC

Le Club de handBall fête ses 10 ans !

Créé en 2013 par des passionnés de Handball que sont Bruno Lalande, Nadège et Cyril Carré et Franck Aubier, le Club fêtera ses 10 ans en 2023 ! Depuis sa création, le club a doublé ses effectifs avec plus de 120 licenciés cette année, un nouveau record.

Le club continue de grandir et se fait progressivement connaître avec, en moyenne, 30% de création de licences tous les ans. Les jeunes sont au rendez-vous cette année et nous nous réjouissons de les voir revenir après deux saisons particulières.

Pour cette saison, nous avons engagé 9 équipes dans les catégories suivantes : -9 mixte, -10 mixte, -12 garçons (en entente avec le Club de Bonnétable), -14 garçons en 2 équipes, -17 filles, Seniors filles (en entente avec les Clubs de Bonnétable et La Bazoge), Seniors garçons et Loisirs mixte. Le Club aimerait compléter son équipe -16 garçons pour pouvoir l'engager dans le championnat. Le Club offre 2 entraînements d'essai aux volontaires pour venir tester et apprécier le plaisir du handball. C'est sans engagement et sans contrainte ! Nos équipes évoluent en championnat départemental et pour nos -17 Filles, gagnantes de la coupe Sarthe la saison dernière, elles évoluent en pré-région.

En plus de ces équipes, l'association compte chaque année un joli collectif de 15 à 20 enfants pour le babyhand encadrés par Nadège, notre animatrice formée. Le babyhand est une activité qui s'adresse aux enfants de 3 à 6 ans est destinée à stimuler et développer la motricité, le repère dans l'espace et la confiance en soi.

Toujours soucieux d'offrir un cadre convivial, l'association a su garder un noyau solide avec des bénévoles engagés, y compris parmi les jeunes, que ce soit pour l'arbitrage, l'encadrement ou le soutien dans nos événements. Le Club s'est structuré avec plus de 15 bénévoles licenciés et a la chance d'avoir des entraîneurs engagés et passionnés qui dédient des soirées et des week-ends pour que nos jeunes prennent plaisir à jouer et à gagner aussi ! Nous remercions aussi les parents qui se sont engagés dans l'encadrement de leurs enfants le week-end.

Le club se projette et s'est fixé 3 objectifs : s'installer dans le paysage du handball sarthois, structurer le club durablement et s'engager dans l'accès du handball pour tous.

Pour conforter son encadrement et son fonctionnement, nous recherchons des bénévoles, notamment pour notre commission animation. Cette commission consiste en la gestion de la communication externe du club, l'animation des relations partenariales, l'animation de son site internet et de ses réseaux sociaux, l'organisation d'événements... Si vous avez des compétences dans ces domaines et que vous aimez les exprimer, les perfectionner ou les mettre à disposition d'une association, ou si tout simplement ce sont des domaines qui vous plaisent et vous souhaitez vous sentir utile, vous êtes les bienvenues. Plus largement, pour les saisons à venir, nous recherchons de futurs entraîneurs / coaches. Et pour cela, le club se donne les moyens et investit dans la formation et l'équipement de ses encadrants ! Par ailleurs, cette année le club a investi plus de 1 000€ dans des équipements sportifs.

Tout est réuni pour un avenir certain du Club, pour cela nous remercions également nos partenaires et sponsors locaux, la Communauté

de Communes Maine Cœur de Sarthe et la Mairie de Ballon-Saint Mars. Ce sont de vrais alliés pour nous aider à trouver des solutions face aux enjeux matériels et financiers qui se présentent à nous avec la croissance du Club (disponibilités de la salle multisports, achats de matériels, visibilité du club, remises pour nos licenciés...)

Jeune club, nous avons la volonté de faire partie des grands, tout en gardant notre identité de club convivial et familial... Aussi, vous aimez le challenge, les projets et vous sentir utile ? Venez avec vos idées et à la hauteur du temps que vous voulez consacrer !

Pour cette saison, plusieurs dates importantes sont à retenir :

- La galette des rois pour remercier nos partenaires : le 28 janvier 2023 à 16h30 suivi des matchs de nos équipes seniors
- La soirée du club avec cette année « Nos 10 ans » pour se retrouver et faire la fête : le 1er avril 2023
- Le Hand en famille pour découvrir le handball avec ses potes et passer une journée conviviale : le 3 juin 2023

Je profite de ce bulletin d'information pour remercier chaleureusement les membres du bureau très investis dans la réussite du Club, ils sont aussi coaches ou arbitres. Grâce à ce beau collectif, nous passons des bons moments ensemble, c'est un plaisir de se retrouver en réunion ou sur le terrain.

Retrouvez-nous sur :

Notre site internet : <https://bhbc72290.clubeo.com>

Facebook : Bhbc ballonhandballclub

Instagram : ballon_handball_club



BHBC

Clémentine Malet-Patey
06 60 13 06 40 / bhbc72@gmail.com
www.bhbc72290.clubeo.com



Membres du bureau de gauche à droite : Hervé (coach des Séniors Filles, référent technique et joueur Loisir), Charly (Référént équipement et joueur Loisir), Christine (coach Séniors Garçons et joueuse Séniors Filles), Franck (Coach -9/-10 Mixte, joueur Séniors Garçons et référent arbitrage), Nadège (Trésorière, animatrice BabyHand et Co-Coach Séniors Garçons), Cyril (Vice-Président, coach -17 Filles, Juge arbitre), Clémentine (Présidente, joueuse Séniors Filles et référente réseaux sociaux), Sébastien (Coach -14 Garçons et Juge Arbitre), Dominique (Co-Coach -17 Filles et référent buvette), Christelle (Secrétaire), Absent : Guillaume (Co-Coach -14 Garçons)



Photo prise à la remise des nouveaux maillots de nos -17 filles et Loisirs, le 19 février 2022, en présence des sponsors.

Comité de jumelage

Voyage mai 2023

Le Comité de Jumelage français prévoit de se rendre à Billingham en mai prochain. Cela faisait trop longtemps suite à la Covid 19. Préparatifs compliqués avec la recherche d'un voyageur dus à la pénurie de chauffeurs de car ! un passeport est désormais obligatoire pour se rendre en Angleterre. Il faut anticiper les démarches pour ne pas être pris au dépourvu.

Nous sommes motivés !

La Présidente.



Sav à Jouer

La Ludothèque propose plusieurs rendez-vous pour jouer à la Salle des Fêtes, découvrir, partager des jeux de société, et ce chaque mercredi des semaines paires (14h - 17h), les jeudis soirs sur réservation et des samedis (14h - 00h) : 21/01, 18/02, 18/03, 15/04, 27/05, 17/06, 08/07, 19/08... avec 3 temps forts dans l'année, une chasse aux trésors en Avril, les 24h du jeux en septembre ou octobre et un Cluedo Géant pour Halloween.

Pour plus d'info : 06 50 18 20 91

Venez nombreux !



La Pharmacie

votre espace de santé

72290 BALLON-SAINT MARS

Tél. : 02 43 27 30 39

www.pharmaciedeballon.fr

Carrefour
contact



JOURNÉE CONTINUE
DU LUNDI AU SAMEDI 8H-20H
DIMANCHE 9H-13H

Tél.: 02 43 77 49 16

BALLON-SAINT MARS



RAYON
BOUCHERIE CHARCUTERIE
TRADITIONNEL



STATION 24/24

Prix Joël Sadeler - Ville de Ballon-Saint Mars



La 22^{ème} édition du prix de poésie jeunesse s'est déroulée le samedi 26 novembre à la mairie. Le Prix Joël Sadeler 2022 a été décerné à Sylvaine Hinglais pour son ouvrage « *Le vent m'a dit bonjour* » illustré par Barbara Martinez et paru aux éditions du Jasmin.

Poètes, élus, professeurs et leurs élèves, bénévoles de la bibliothèque municipale ont retrouvé le public pour un après-midi poétique. Une remise de prix revisitée puisque les obligations professionnelles de Sylvaine Hinglais ne lui ont pas permis d'échanger, en amont de la cérémonie, avec les élèves de Grande Section et CP et leurs professeurs de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter, au grand regret de tous. La lauréate a cependant innové en venant accompagnée de Laura Rocherieux, comédienne qui a joué un extrait du spectacle créé par la poète et sa Compagnie cosmopolite du Pierrot lunaire, autour des textes du recueil *Le vent m'a dit bonjour*.

Ainsi, des poèmes « aux murmures poétiques » et « aux mots dansants » ont été récités par nos très jeunes lecteurs dans un décor créé par le groupe classe puis Laura Rocherieux a interprété des poèmes lus en direct par l'autrice elle-même. Ce moment de partage poétique a sans doute permis de créer de jolis souvenirs dans la tête des poètes en herbe, qui se sont inspirés des poèmes de Sylvaine Hinglais pour écrire les leurs.

Jean-François Forestier, président de l'association Donner à Voir, co-organisatrice du prix n'a pas manqué de féliciter la lauréate pour la qualité de son recueil : « Avec les mots de tout le monde, notre auteure, qui n'écrit comme personne, convoque la nature, les grosses ou les petites bêtes ou encore la vie domestique qui s'invente entre fourchette couteau et robinets qui goulent. Les vers sont brefs, scandés, rythmés comme il faut, prêts à être appris par cœur. L'humour n'y est pas exclu, vous verrez, et même le burlesque y a sa part quand une coquecigrue, joli mot, devient un oiseau ».

Michel Lautru, poète et ami de l'auteur qui a donné son nom au Prix, a, lui, lu des poèmes inédits de Joël Sadeler avant de rendre hommage à un autre ami poète fidèle du prix et disparu récemment, Daniel Clérembaux.

Le mot de la fin est revenue à l'autrice qui a rendu un bel hommage à la poésie qui « représente l'humanité dans ce qu'elle a de meilleur et fait le lien entre l'infiniment grand et l'infiniment petit, comme si la poésie donnait un sens aux choses les plus insignifiantes. La poésie est une amie et elle permet d'exprimer le meilleur de soi. Comme la musique la poésie adoucit les mœurs. C'est un cadeau et une chance magnifique d'être initié à la poésie dès le plus jeune âge car elle nous apprend à regarder autour de nous, à accepter l'autre tel qu'il est. La poésie sera toujours le chantre de l'amour sur cette planète. »



Le vent m'a dit bonjour

Le vent m'a dit
Bonjour !
Je t'apporte un nuage
Le nuage m'a dit
Bonsoir !
J'emporte le soleil
Le soleil m'a dit
Au revoir
Ouvre ton parapluie
Goutte à Goutte
Est tombé la nuit

Sylvaine Hinglais



Regarder
la vidéo sur
Youtube



La Mairie de Ballon-Saint Mars



Mairie de Ballon-Saint Mars
Espace François Mitterrand
72290 Ballon-Saint Mars



Tél. : 02 43 27 30 21



courriel : mairie@ballonsaintmars.fr



Ouverture au public :

- du lundi au vendredi inclus : de 9 h à 12 h et de 16 h 30 à 17h 30
- le samedi matin de 9 h à 12 h

*Pour toutes questions relatives à
l'urbanisme, au funéraire, à l'école
et à ses services associés,
prendre rendez-vous au préalable.*

Retrouvez Ballon-Saint Mars
sur Facebook et Intramuros



Scannez-moi !

Bulletin d'information n°15 de Ballon-Saint Mars

Réalisé par La Commission Communication
Responsable de la publication : Fabien Bellenfant
Photos - illustration : Mairie - vecteezy.com
Composition & impression :
Imprimerie Numeriscann - Le Mans
1 200 exemplaires
ISSN 2681-9074

Église Saint Georges

L'église initiale

Saint Georges : Martyr du III^e siècle, né en Cappadoce d'un père militaire dans une famille chrétienne d'Orient. Il est officier, tribun puis préfet de l'empereur Dioclétien. Georges est condamné à mort et exécuté à Nicomédie car Dioclétien s'oppose au prosélytisme de Georges et des chrétiens.

- En 1304, mention la plus ancienne de la paroisse Saint Georges dans un acte de vente de terres entre particuliers. L'église est alors une nef rectangulaire, terminée par des pignons droits ; le clocher était à l'endroit actuel.
- Au début XVI^e siècle, ajout du transept sud, la chapelle seigneuriale de Janot d'Ynurse. La clef de voûte porte toujours ses armoiries. Cette chapelle est devenue ensuite chapelle de la Sainte Vierge.
- Au XVIII^e siècle, en 1755, reconstruction du chœur actuel avec l'autel de Joseph Fouquet suite à l'incendie de Ballon de 1705.
- La commune de Ballon, créée à la Révolution, est divisée en deux communes le 26 avril 1835 : Ballon et Saint-Mars-sous-Ballon.

La « fabrique » de St Georges avait financé la remise en état de l'église St Médard à la suite de la Révolution, alors que l'église de St Georges se dégradait. La « fabrique » de St Médard refusant de financer la restauration de l'église St Georges en 1830 entraîna la brouille entre les deux paroisses et la création des deux communes. Il a fallu attendre le 1^{er} janvier 2016 pour qu'elles se rassemblent à nouveau pour former la commune nouvelle de Ballon-Saint Mars.

L'église modifiée et agrandie (1833).

Le général Coutard est à l'origine de la transformation de l'église (Louis François Coutard, né en 1769 à Ballon, décédé en 1852 ; général d'Empire, parlementaire, comte).

- Le projet de modifier l'église St Georges est évoqué en 1824 par le général Coutard avec le maire et le curé de Ballon.

Le descriptif du projet est établi en 1826, suit une première adjudication puis une modification du projet par la préfecture donnant alors lieu à une nouvelle adjudication qui est infructueuse. Julien-Joseph Héteau, architecte au Mans et auteur des nouveaux plans, se propose comme entrepreneur.

Projet : 20 000 Francs, début des travaux 1^{er} août 1830, achèvement sous 18 mois.

Le général Coutard se porte caution de l'entrepreneur qui n'a pu trouver par lui-même de caution.

- La première pierre est posée le 15 juillet 1830 en présence de Mgr Carron, évêque du Mans, du général Coutard, du curé Jean-Julien Vayer, du maire M. Leboulleux et du conseil municipal.

Cette première pierre est posée dans la nouvelle chapelle Saint Henri (celle de gauche), en reconnaissance à la famille royale dont le dauphin se nomme Henri de France.

En effet, le roi Charles X et sa famille ont financé en partie la construction de l'église, sollicités par le général Coutard alors gouverneur militaire de Paris. Ce dernier participa aussi au financement.



Henri de France (29 septembre 1820 - 24 août 1883), duc de Bordeaux et comte de Chambord, est le fils du duc de Berry, lui-même fils aîné de Charles X. Le duc de Berry ayant été assassiné dans un attentat le 14 février 1820, Henri de France est le dauphin en 1830.

- Le chantier ne se déroule pas correctement : Matériaux (bois) de mauvaise qualité, erreurs dans les aplombs de certains murs, matériaux détournés vers d'autres chantiers de l'entrepreneur à Ballon, employés travaillant sur d'autres chantiers à Ballon, pas de suivi des travaux par la municipalité, mauvais suivi des versements financiers notamment versement des derniers 10 % sans leur retenue pour la garantie décennale. Par ailleurs, la somme calculée pour la construction était trop faible et l'empressement du général Coutard à édifier l'église trop grand, ce qui l'entraîna à accepter d'être caution.

- L'église terminée fut consacrée le 13 août 1833 et le budget prévu fut dépassé.

Les murs latéraux s'étant écartés de 40 cm à leur sommet dès 1836, la réalisation de chaînages fut nécessaire.

- En 1841, le conseil municipal de Ballon décide de poursuivre le général Coutard dans le cadre de son cautionnement. Un arrangement à l'amiable est trouvé l'année suivante, le général versant 800 Francs pour la consolidation de l'église. Le général ne revint jamais à Ballon.

Caractéristiques de l'église modifiée : Nef 23 m x 14 m, Transept 17 m x 4 m, chœur 10 m x 7,6 m

- Création de la nef, de la chapelle Saint Henri dans le transept de gauche, avec les statues de St Laurent du XVIII^e et de Saint Léon du XIX^e, saint invoqué pour la guérison des enfants malades.
- Construction du clocher et de son lanterneau en 1833.
- Restauration en 2000.
- Les trois cloches du clocher sont bénies le 9 mai 1837.
- Le chemin de croix fut inauguré le 27 septembre 1846.

Tableaux

- *L'adoration des bergers* XVIII^e - restauration en 2012.
- *Tentation de Saint Antoine* XVIII^e - restauration en 2007.
- *Vierge à l'Enfant*, atelier Coutan (don du général Coutard) - restauration en 2008.
- *Saint Henri*, dans la chapelle nord, atelier Coutan - restauration en 2008.
- *Intérieur de l'église Saint François d'Assise à Rome*, Clérian - se trouvant dans la tribune.
- *La Crucifixion*, Achille Devéria (don du gouvernement obtenu vers 1840 par le député Paillard Ducléré) ; tableau destiné initialement à la cathédrale d'Arras - restauration en 2007.



L'église, aménagement de l'intérieur (1933)

L'abbé Besnier, curé de Ballon de 1926 à 1942, décide de nettoyer et d'embellir l'église de Ballon (Victor Alphonse Besnier : né à Neuville le 10 août 1875, décédé à Mortagne au Perche le 24 octobre 1961).

Montant de la restauration 250 000 Francs, financé par des dons volontaires. Capacité de l'église : 600 personnes.

- Voûte en bois dans la nef, remplaçant la voûte en plâtre en très mauvais état. Six chaînages sont visibles dont trois masqués datant de 1932.
- Boiseries du chœur du XVII^e, dont le baldaquin, sont en chêne provenant de l'église de Chevaigné (Saint Jean d'Assé) - don de M^{me} du Plessis d'Argentré en 1930
- Autel placé sur une pyramide pour montrer son rôle central lors de la messe (dix marches pour accéder à l'autel depuis la nef)
- Statue à gauche de l'autel, Sainte Vierge du XVI^e provenant de Chevaigné ; à droite, Sainte Anne du XV^e terre cuite provenant du presbytère.
- Cloche à la sortie de la sacristie provenant de l'ancienne école communale rue Paul Ilias, tenue jusqu'en 1896 par des religieuses d'Euron. Cette cloche fut retrouvée au presbytère ; elle annonçait le début des offices.
- Autel de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus à droite
- Bancs en chêne réalisés sur le modèle de ceux de l'abbaye de Solesmes.
- Pavage en pavés de Maubeuge, figuratifs en bas de l'autel : ciboire, hostie, blé et grappes.
- La tribune, 150 places, construite par l'entreprise Venara de Ballon, architecte M. Storez de Paris.

Vitraux 1938 (peintre-verrier : M. Bordereau, Angers)

Côté Nord, dominantes bleu et vert :

- préparation de la messe : prières, lectures, prêche,
- l'Offertoire,
- la Consécration.

Côté Sud, dominantes rouge et jaune :

- la Communion,
- action de grâces,
- la messe est finie.

Vitrail dans le fond du chœur représentant Saint Georges et Saint Louis - début du XIX^e, Antoine Lussan, ateliers situés à Sainte Croix-lès-Le Mans (don du général Coutard) - restauration en 2007.

Statues

- Deux statues de la Vierge et bas à droite de l'église :
 - en bas, Notre Dame de Saint Ouen XVI^e remise à l'église en 1921 par M. Chauvin,
 - en haut, Notre Dame des Champs XVI^e achetée à la révolution par Médard Cabaret et remise à l'église.
- Sainte Barbe, terre cuite fin XVI^e ;
- Saint Sébastien, terre cuite XIX^e ;
- Le Grand crucifix avec Saint Jean et la Sainte Vierge ;
- Statues modernes : Sainte Thérèse, Sainte Vierge, Sainte Bernadette de Lourdes, Saint Joseph, Saint Antoine, Sainte Jeanne d'Arc, Saint Michel.

Sources

Bulletin paroissial de Saint Georges de Ballon, articles de M. Le Vayer, janvier à juillet 1911.

Guide pour visiter l'église restaurée de Ballon, René Baret, 1939.

Guide du voyageur Ballon et Saint-Mars-sous-Ballon par un Ballonnais, A. Laude, 1898.

Ballon, Saint Mards et Saint-Ouen, Abbé Aubry, Gallienne, 1853.

Histoire de Ballon, Victor Noël Fouanon (maire de Ballon de 1919 à 1936), 1935.

Site internet du CRGPG Cercle de Recherches Généalogiques du Perche-Gouët.

